

Communiqué de presse

Transformation écologique - la Banque des Territoires accompagne la Ville de Saint-Dizier pour accélérer la rénovation énergétique de son éclairage public

Paris, le 22 novembre 2023

La Banque des Territoires signe une convention d'un montant de 2,35 M€ avec la Ville de Saint-Dizier pour l'accompagner dans la rénovation et l'amélioration des performances énergétiques de son éclairage public sur la période 2024-2026. Cet engagement s'inscrit dans les grands objectifs du Plan Climat de la Banque des Territoires et répond à l'ambition de la Ville de Saint-Dizier de renforcer sa politique Climat-Air-Energie pour une ville neutre en carbone en 2050.

Pour réduire la consommation énergétique de son éclairage, la Ville de Saint-Dizier renforce sa démarche avec le dispositif « Intracting » proposé par la Banque des Territoires. Ce dispositif de financement permet aux collectivités de réaliser des travaux de rénovation énergétique (bâtiments ou éclairages publics) par des avances remboursables à un taux avantageux. Ces avances sont rétribuées grâce aux économies réalisées.

L'éclairage qui sera mis en place sur la Ville de Saint-Dizier et le Grand Saint-Dizier, Der & Vallées, concilie les dimensions environnementales et sociales/sociétales pour mesurer et réduire l'empreinte lumineuse de l'éclairage public.

Une recherche d'optimisation de l'éclairage est effectuée avec trois leviers d'action possibles : spectrale, temporelle et spatiale, au regard des impacts sur la biodiversité, sur la santé, et sur les activités nocturnes locales (déplacements, activités, astronomie, etc.).

Ce nouveau programme d'investissements porte sur des travaux d'un montant de 3,8 M€.

Les 2,35 M€ d'avance remboursable consentis par la Banque des Territoires vont permettre à la Ville de Saint-Dizier de mettre en œuvre un plan d'actions 2024-2026 qui génèrera une économie de consommation énergétique de 2,3 GWh/an correspondant à 140 tonnes de CO₂ évitées par an.

Engagée dans un plan ambitieux pour accélérer la transition environnementale des territoires, la Banque des Territoires est aux côtés des acteurs locaux et des communes quelle que soit leur taille.

« Engagée dans un vaste plan de transformation de la ville, cette transformation de l'éclairage public entre dans une stratégie globale de transition écologique et énergétique portée par les élus de la ville et de l'Agglomération. Ce partenariat avec la Banque des Territoires nous permet, très concrètement, d'accélérer cette transition énergétique, mais aussi de réaliser très rapidement des économies financières conséquentes pour la collectivité. » **Quentin Brière, maire de Saint-Dizier et président du Grand Saint-Dizier.**

« Partenaire privilégiée des collectivités territoriales, la Banque des Territoires se mobilise pour accélérer la transformation écologique des infrastructures et des bâtiments publics les plus énergivores. La ville de Saint-Dizier s'est emparée de ce dispositif vertueux qui lui permet d'accélérer ses actions en faveur de la sobriété énergétique. Les économies ainsi générées lui permettront de rembourser les investissements réalisés » a déclaré **Gisèle Rossat-Mignod, directrice de la Banque des Territoires.**

Ce partenariat a été signé, ce jour, à l'occasion du Congrès des Maires, par Gisèle Rossat-Mignod, Directrice de la Banque des Territoires et Quentin Brière, Maire de Saint-Dizier.

À propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de les accompagner dans leurs projets de transformation écologique et de cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

www.banquedesterritoires.fr X @BanqueDesTerr

À propos de la commune de Saint-Dizier

Saint-Dizier, au cœur de la Région Grand Est, est entouré d'un écrin de nature entre le Lac du Der, l'un des plus grands lacs artificiels d'Europe, et de nombreuses forêts. Son passé industriel a fait sa renommée : atelier du Paris de la belle époque, candélabres des Champs-Élysées, fontaines Wallace et entrées de métro parisien ont été fabriqués dans ses fonderies.

Archétype des villes moyennes qui ont subi de plein fouet de multiples crises, Saint-Dizier se réinvente grâce au lancement depuis l'été 2021 d'un vaste programme de revitalisation intitulé *Révéler Saint-Dizier*. Une politique qui porte ses fruits, marquée par l'installation de MUSE, première antenne territoriale de la RMN-Grand Palais, le développement du design actif en partenariat avec l'ANCT et Paris 2024 ou bien l'ouverture des Halles, prouesse architecturale et nouvelle place forte du centre-ville.

Contacts presse :

Banque des Territoires Grand Est – Groupe Caisse des Dépôts

Joëlle Lagrange – joelle.lagrange@caissedesdepots.fr – 06 30 80 13 86

X @BdT_GrandEst

Commune de Saint-Dizier :

François-Xavier DOAT - 06 31 23 53 64